

Systeme de vote électronique

Conseil Communal de St-Prex



Table des matières

- Contexte actuel
- Désavantage du système existant
- Présentation du vote électronique
- Généralités sur le système
- Distributeurs et estimations de coûts
- Postulat

Contexte actuel – Votations & présences

- Les votes du Conseil communal de St-Prex sont, en principe, gérés manuellement. Les Conseillers-ères lèvent leur mains pour indiquer leur choix de vote(s). Les résultats sont comptabilisés par les Scrutateurs-rices;
- Les appels et contre-appels en début et fin de séances sont fait par oral;
- La formation de la milice de St-Prex se constitue de + 60 Conseillers-ères;

Désavantages du système actuel

- Complexité à compter des mains levées dans des salles vastes ou avec un agencement des participants accolés;
- Variation des voix constatées entre le premier et le second vote;
- Allonge inutilement les séances;
- Elections en début de législature sur papiers;
- Transmission, conservation (hormis PV) et traçabilité des résultats perfectibles.

Le vote électronique c'est :

- Gain de temps = efficience;
- Sécurité des transmissions dans un réseau bidirectionnel;
- Rapidité des résultats;
- Solution mobile;
- Précis, fiable et simple d'emploi;
- Transparence avec génération d'un rapport (traçabilité);
- Voter les membres d'une commission «easy»;

Acceptez-vous le Préavis 14/2(2022) ?

OUI	61
NON	2
ABSTENTION	1



Oui / Pour

Non / Contre



Abstention

Quelques points encore sur le système (généralités)

- Le vote peut être nominatif ou anonyme;
- Les conditions contractuelles fixent une formation;
- Un prêt du système peut être envisager pour un essai;
- Souvent un helpdesk à distance;
- Malette de transport et charge;
- Environnement bureautique;
- Garantie.

Distributeurs et estimations de coûts

- Ivimédia SA (Delémont)
- MeerKathe SA (Rolle)
- Sonomix SA (Chavornay)

Matériel	Coûts approximatif
Boitiers (70)	~ 7'000 CHF
Antenne	~ 250 CHF
Logiciel	~ 3'000 CHF
Valise	~ 500 CHF
Formation	~ 2'000 CHF
Divers	~ 750 CHF
Total*	~ 13'500 CHF

* 2 ans de service et garantie compris



DÉVELOPPEMENT DU POSTULAT

Ces dernières décennies, la majorité des Communes ont repensé leur organisation et leurs processus pour mieux s'inscrire dans l'ère de la digitalisation et numérisation. Cette dynamique

CONCLUSION DU POSTULAT

Au vue de ce qui précède, le soussigné du postulat invite la Municipalité :

- À examiner la possibilité d'acquérir un système de votation électronique mobile pérenne pour numériser et digitaliser les décisions du Conseil communal de St-Prex ;
- Se concerter avec le Bureau du Conseil communal sur ses nécessités et/ou souhaits ;
- Favoriser un fournisseur suisse.

- Le temps non négligeable consacré au(x) scrutin(s) ;
- La complexité du comptage selon l'agencement des votants ;
- Consigner une traçabilité harmonieuse des résultats.

En l'état, il serait judicieux et nécessaire de remplacer ce système qui s'essouffle par une solution « packagée » de vote électronique adaptée, transparente et auditable.

Merci pour votre attention !

